

VOTES DES DELIBERATIONS EXAMINEES
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026 À 18H00

Vendredi 5 juin 2026 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y MICHEL ; J-M. DUMAS ; G. REQUENA ; W. BIGNON ; S. BASSI ALLEMAND ; L. GASC ; D. CUPOLI ; C. AZAIS ; C. PROUTEAU ; B. CHAUMEIL ; M. PEREZ ; E. MAURY ; A. HAUCHE ; S. CHULVI ; N. CANADA ; R. CHAPUT ; R. MICHEL ; J. CHMURA ; F. MOULY PERRAULT ; C. RUEGGER ; J. GROSSO ; P. ETIENNE ; F. REGNIER ; A. TOMAS

Absents représentés : S. JEAN par S. BASSI ALLEMAND ; S. MARTI par C. RUEGGER ; B. LAROUSSINIE par J. GROSSO ; L. SAEZ par A. TOMAS ; C. BASTIDE par P. ETIENNE

Secrétaire de séance : C. PROUTEAU

Secrétaire de séance adjointe : S. BASSI ALLEMAND

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 février 2026

N. CANADA PROCURATION A C. PROUTEAU

A LA MAJORITE

ABSTENTION : C. BASTIDE – P. ETIENNE - F. REGNIER

2. Modification de l'article 4.2 des statuts de l'Office de Tourisme modifiant le délai de convocation du comité de direction de l'Office

LA PRESIDENCE EST DONNEE A J-M. DUMAS.

DEPORT : Y. MICHEL ; S. JEAN ; G. REQUENA ; W. BIGNON ; L. GASC ; D. CUPOLI ; C. AZAIS ; B. CHAUMEIL ; M. PEREZ ; S. CHULVI ; N. CANADA ; R. CHAPUT ; R. MICHEL ; J. CHMURA ; F. MOULY PERRAULT ; B. LAROUSSINIE ; J. GROSSO ; F. REGNIER

A LA MAJORITE

CONTRE : C. BASTIDE – P. ETIENNE

3. Octroi d'une avance remboursable à l'Office de Tourisme de Marseillan au titre de l'année 2026

LA PRESIDENCE EST DONNEE A J-M. DUMAS.

DEPORT : Y. MICHEL ; S. JEAN ; G. REQUENA ; W. BIGNON ; L. GASC ; D. CUPOLI ; C. AZAIS ; B. CHAUMEIL ; M. PEREZ ; S. CHULVI ; N. CANADA ; R. CHAPUT ; R. MICHEL ; J. CHMURA ; F. MOULY PERRAULT ; B. LAROUSSINIE ; J. GROSSO ; F. REGNIER

A LA MAJORITE

CONTRE : C. BASTIDE – P. ETIENNE

4. Commission d'Appel d'Offres – Election des membres

LE CONSEIL VOTE.

5 TITULAIRES

L. GASC ; J. CHMURA ; C. AZAIS ; M. PEREZ ; D. CUPOLI

5 SUPPLEANTS

S. JEAN ; A. HAUCHE ; S. BASSI ALLEMAND ; S. CHULVI ; R. MICHEL

5. Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

A LA MAJORITE

ABSTENTION : C. BASTIDE ; P. ETIENNE ; F. REGNIER

6. Poursuite du dispositif communal « Aide / Bourse au permis de conduire »

– Validation du principe, de la charte d'engagement des jeunes et de la convention de partenariat avec l'auto-école La Marseillanaise

A L'UNANIMITE

7. Adhésion de la Ville de Marseillan au groupement de commandes 2026 porté

par Sète agglomération méditerranéenne – Approbation de la convention constitutive – Autorisation de signature

A L'UNANIMITE

8. Fixation des crédits d'heures alloués aux élus municipaux et application de la majoration légale

A L'UNANIMITE

9. Indemnisation des agents communaux pour la mise sous pli de la propagande électorale – Élections municipales 2026

A L'UNANIMITE

10. Approbation d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau des Communes du Bas Languedoc (SBL) et la Commune de Marseillan – Travaux de réfection du Chemin des Abattoirs

LA PRESIDENCE EST DONNEE A J-M. DUMAS.

DEPORT : Y. MICHEL ; S. CHULVI

A LA MAJORITE

ABSTENTION : B. LAROUSSINIE – J. GROSSO – L. SAEZ – A. TOMAS - C. BASTIDE – P. ETIENNE - F. REGNIER

11. Recrutement d'un Manager de commerce – Programme de dynamisation du commerce de proximité – Demande de cofinancement auprès de la Banque des Territoires

A L'UNANIMITE

12. SPLBT - Désignation du représentant de la Commune de Marseillan au Conseil d'Administration et du représentant permanent aux Assemblées Générales des actionnaires

LA PRESIDENCE EST DONNEE A J-M. DUMAS.

DEPORT : Y. MICHEL

A LA MAJORITE

ABSTENTION : B. LAROUSSINIE – J. GROSSO – L. SAEZ – A. TOMAS - C. BASTIDE – P. ETIENNE - F. REGNIER

13. Présentation et approbation du rapport du représentant de la Commune de Marseillan au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale du Bassin de Thau (SPLBT) – Exercice 2025

LA PRESIDENCE EST DONNEE A J-M. DUMAS.

DEPORT : Y. MICHEL

A LA MAJORITE

ABSTENTION : B. LAROUSSINIE – J. GROSSO – L. SAEZ – A. TOMAS - C. BASTIDE – P. ETIENNE - F. REGNIER

14. Modification des articles III et XXVII du règlement intérieur du conseil municipal

A L'UNANIMITE

15. Approbation d'une convention de prestation de services avec la société ATS Sport pour la gestion des inscriptions en ligne de la "Course de la Lagune"

A L'UNANIMITE

16. Approbation d'une convention de prestation de service à titre gracieux entre la commune de Marseillan et la commune de Loupian dans le cadre de la ludothèque – Coopération Petites Villes de Demain

A L'UNANIMITE

17. Désignation délégués conseil municipal du conseil portuaire Les Mazets

A LA MAJORITE

ABSTENTION : B. LAROUSSINIE – J. GROSSO – L. SAEZ – A. TOMAS - C. BASTIDE – P. ETIENNE - F. REGNIER

18. Approbation du contrat de gestion intégrée eau et climat – CGIEC 2025-2029 – Autorisation de signature

LA PRESIDENCE EST DONNEE A J-M. DUMAS.

DEPORT : Y. MICHEL

A LA MAJORITE

ABSTENTION : B. LAROUSSINIE – J. GROSSO – L. SAEZ – A. TOMAS - F. REGNIER

19. SAS Marseillan Énergie Verte (MEV) – Approbation d'un nouveau Président, nomination d'un nouveau représentant à l'assemblée générale des actionnaires et renouvellement des membres du Comité stratégique

LA PRESIDENCE EST DONNEE A G. REQUENA.

DEPORT : Y. MICHEL ; J-M. DUMAS ; S. JEAN ; W. BIGNON ; L. GASC

A LA MAJORITE

ABSTENTION : B. LAROUSSINIE – J. GROSSO – L. SAEZ – A. TOMAS - C. BASTIDE – P. ETIENNE - F. REGNIER

20. Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec la société Marseillan Énergie Verte – Projet photovoltaïque « Cœur de station »

LA PRESIDENCE EST DONNEE A G. REQUENA.

DEPORT : Y. MICHEL ; J-M. DUMAS ; S. JEAN ; W. BIGNON ; L. GASC

C. RUEGGER PROCURATION A C. AZAIS

A LA MAJORITE

CONTRE : C. BASTIDE – P. ETIENNE - F. REGNIER

ABSTENTION : B. LAROUSSINIE – J. GROSSO – L. SAEZ – A. TOMAS

21. Décisions du Maire

LE CONSEIL PREND ACTE.

La séance prend fin à 20h10.